

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

5 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

28 ET 29 JUIN 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**FINANCEMENT AU TITRE DU FEDER 2014-2020 DES  
DROITS D'UTILISATION ET DES MISES A JOUR DES  
BASES DE DONNEES BD TOPO ET GAMME PREMIUM  
« CARTES » DE L'IGN ET DE L'EXTENSION DU CONTRAT  
ELA ENTERPRISE LICENSE AGREEMENT DE  
L'ENTREPRISE ESRI FRANCE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission du Développement Economique, du  
Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de  
l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### **Contexte :**

Dans le cadre des acquisitions de bases de données géographiques auprès de l'IGN, Institut National de l'Information Géographique et Forestière pour les besoins de tous les acteurs publics, et dans le cadre des acquisitions d'outils géomatiques, la Collectivité de Corse s'est dotée, pour une période de vingt-huit mois, des droits d'utilisation et des mises à jour des bases de données BD topo et gamme premium « cartes » de l'IGN du contrat ELA : Enterprise license Agreement, de l'entreprise ESRI France, pour le déploiement en licence étendue de logiciel Arcgis afin d'optimiser le développement du portail géographique régional INFOGEO CORSE.

Il est proposé que ces actions à caractère territorial fassent l'objet d'une demande de financement au titre du programme opérationnel FEDER FSE de Corse 2014/2020 : axe 2 Priorité d'investissement 2C.

### **Description de l'opération :**

La Collectivité Territoriale de Corse (désormais Collectivité de Corse) a acquis en 2009 des droits d'usages des bases de données BD TOPO® et SCAN 25®, produites par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Dans la continuité de cette opération, la Collectivité a souhaité acquérir, pour la période 2017 à 2018, les droits d'utilisation et les mises à jour des bases de données BD TOPO® et de la gamme premium « Cartes » de l'IGN, dans le cadre du développement des systèmes d'information et de la structuration de la plateforme géomatique territoriale.

Ces bases de données sont diffusées à l'ensemble des acteurs publics pour une utilisation permettant une analyse du territoire en adéquation avec les principes du PADDUC.

D'autre part, dans le cadre du développement du système d'information géographique, la Collectivité de Corse a souhaité financer l'extension du contrat ELA : Enterprise license Agreement, de l'entreprise ESRI France pour le déploiement en licence étendue de logiciel Arcgis afin d'optimiser le développement du portail géographique INFOGEO CORSE.

La gamme ArcGIS fait l'objet d'une distribution élargie au sein des services de la Collectivité de Corse, ainsi que ceux des agences et offices, avec une utilisation généralisée dans le cadre des activités géomatiques notamment sur des fonctionnalités expertes dont seuls sont dotés les logiciels et extensions de la gamme ArcGIS favorisant l'enrichissement des bases de données mises à

disposition via le portail géographique Infogeo Corse auprès de tous les acteurs publics et des citoyens pour les données géographiques en libre accès.

Ces deux opérations ont fait l'objet de marchés en cours d'exécution :

- Marché n° 17-SIG-MA-02 pour l'acquisition de données de l'IGN : notifié le 3 juillet 2017, il prendra fin le 3 juillet 2019.
- Marché n° 17-SIG-MA-01 pour l'acquisition de la licence étendue de logiciels ESRI France : notifié le 21 mars 2017, il a pris fin le 21 mars 2018.

Le plan prévisionnel de cofinancement proposé est le suivant :

| <b>Actions</b>  | <b>Financements</b>                  | <b>Montants</b>        |
|---|--------------------------------------|------------------------|
| <b>Acquisition de données de l'IGN</b>                | <b>Montant total du projet</b>       | <b>63 978,13 HT</b>    |
|   | Financement CdC : 50 %               | 31 989,06 € HT         |
|   | Financement FEDER : 50 %             | 31 989,06 € HT         |
| <b>Acquisition de la licence étendue de logiciels</b> | <b>Montant total du projet</b>       | <b>110 000 € HT</b>    |
|   | Financement CdC : 50 %               | 55 000 € HT            |
|   | Financement FEDER : 50 %             | 55 000 € HT            |
| <b>Total</b>  | Total des financements FEDER demandé | 86 989,06 € HT         |
|   | Part d'autofinancement CdC           | 86 989,06 € HT         |
| <b>Total HT de la demande de financement</b>          |                                      | <b>173 978,13 € HT</b> |

Il est demandé d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à déposer une demande de cofinancement au titre du programme opérationnel FEDER FSE de Corse 2014/2020 : axe 2 Priorité d'investissement 2C.